Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

SF21-FORMATION
2024

Solidarité Femmes 21

FORMATION

Membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Solidarité Femmes
Fédération Nationale
3919

Formations 2024

Un catalogue de formations
Des formations à la demande
Une logique de progression

Toutes les formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour les autres types de handicap, merci de nous consulter

DES FORMATEURS ET FORMATRICES DE QUALITÉ ET EXPERT.ES

Solidarité Femmes 21 accueille, écoute, oriente et accompagne des femmes victimes de violences depuis plus de 40 ans. Cette expérience est aujourd'hui au service des formations que nous dispensons.

Nous dispensons nos formations en présentiel afin de favoriser l'émergence d'une culture et d'un savoir commun et ainsi co-construire le travail de réseau essentiel au traitement de la problématique. Nous instaurons dans toutes nos formations un cadre sécurisant et confidentiel pour encourager et valoriser la prise de parole et tenter d'éviter l'isolement dans la pratique professionnelle. Tous les échanges durant les formations restent strictement confidentiels et internes au groupe.

Solidarité Femmes 21 est adhérente à la **Fédération Nationale Solidarité Femmes** qui lui assure une veille réglementaire sur les questions de la formation professionnelle ainsi que notre propre **OPCO Santé**. Nous bénéficions également de conseils juridiques et pratiques délivrés par le **Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative**, de **Nexem** et de **l'APSALC**.

Notre Activité

L'action que nous menons localement à Dijon et en Côte d'Or est affiliée au réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, opérateur historique du 3919, n° national d'écoute pour toutes les violences faites aux femmes.

Nous sommes le «référent violences conjugales» pour l'ensemble de la Côte d'Or.

Nous assurons un accueil inconditionnel, à toutes les femmes désirant un rendez-vous. Nous proposons un groupe de paroles, un soutien aux victimes de violences sexuelles, un accompagnement spécialisé avec nos professionnels, psychologues et travailleurs sociaux ; ainsi qu'un hébergement sécurisé.

Toutes nos actions visent à soutenir les femmes qui s'intérrogent sur leur relation ; ou qui viennent nous rencontrer dans leurs démarches de sortie des violences, qu'elles soient conjugales ou intrafamiliales.

Formateurs & Formatrices

INTERNES À L'ASSOCIATION

Elise BURTE
Psychologue clinicienne et formatrice, travaille à l'association depuis 2020.

Blandine CARTAUX
Psychologue clinicienne et formatrice. Coanimatrice d'un atelier d'expression pour les enfants de 2006 à 2012. Coanimatrice d'un groupe de parole. Travaille à l'association depuis 2002.

Isabelle CHAVENTON
Travailleuse sociale et formatrice. Salariée de l'association de 1999 à 2015 et depuis septembre 2020. Coanimatrice d'un groupe de parole et formatrice pour l'association depuis 2015.

Valérie CHAVIS
Éducatrice spécialisée et formatrice. Salariée à l'association depuis 2020. Travaille dans le secteur des violences faites aux femmes depuis plus de 20 ans.

EXTERNES À L'ASSOCIATION

Loïc BARILLOT
Juriste spécialisé en droit de la famille et droit des étranger.es au CIDFF 21.

Claire FAVRE
Docteure en psychologie clinique, intervenante auprès d'auteurs de violences en milieu carcéral et en milieu ouvert.
Formatrice occasionnelle pour Solidarité Femmes 21 depuis 2017

François LEPAGE
Superviseur, thérapeute, intervenant auprès d'auteurs de violences conjugales, formateur et conférencier pour l'organisme OPTION, Montréal - Québec depuis 1986.

Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Les violences conjugales
Niveau 1

Durée : 2 journées
Coût : 420€

Une problématique qui défie la loi

Objectifs et compétences visées :

1. Apporter aux stagiaires des éléments théoriques et pratiques pour une meilleure compréhension de la problématique des violences conjugales.
2. Favoriser le travail en réseau sur un territoire. Les groupes pluridisciplinaires sont privilégiés.
3. Savoir accueillir, écouter et orienter une femme victime de violences conjugales.

Public :
Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...

Pré-requis :
Aucun

Contenu pédagogique et méthodologie :
En s'appuyant sur les expériences et questionnements des participant.es, les deux intervenantes apportent au groupe différents contenus théoriques sur les processus en jeu. Les thèmes peuvent s'aborder à partir d'études de cas issues de la pratique des stagiaires, de documents vidéo, de mises en situation, de travaux en sous-groupes...

Intervenant.es :
Blandine CARTAUX, psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Claire FAVRE, docteure en psychologie clinique

Nombre de participant.es :
14 stagiaires maximum - 7 stagiaires minimum

Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Les violences conjugales
Niveau 2

Durée : 2 journées
Coût : 480€

Une problématique qui défie la loi

Objectifs et compétences visées :
Formation essentiellement centrée sur les auteurs de violences conjugales

1. Approfondir les connaissances théoriques acquises lors du niveau 1.
2. Permettre aux participant.es de développer des habiletés au niveau de leur pratique, d'expérimenter des stratégies d'intervention afin de favoriser une demande d'aide, d'identifier l'impact des violences conjugales sur eux et les différents acteurs et de mieux évaluer les enjeux en présence.
3. Savoir accueillir, écouter et orienter un auteur de violences conjugales.

Public :
Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...

Pré-requis :
Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.

Contenu pédagogique et méthodologie :
En s'appuyant sur les expériences et questionnements des participant.es, les deux intervenant.es apportent au groupe différents contenus théoriques sur les processus en jeu. Les thèmes peuvent s'aborder à partir d'études de cas issues de la pratique des stagiaires, de documents vidéo, de mises en situation, de travaux en sous-groupes...

Intervenant.es :
Blandine CARTAUX, psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
François LEPAGE, thérapeute et superviseur pour l'organisme OPTION (Montréal, Québec)

Nombre de participant.es :
14 stagiaires maximum - 7 stagiaires minimum

Avec : OPTION – Une alternative à la violence conjugale et familiale

Solidarité Femmes 21 – Solidarité Femmes 3919 appel anonyme et gratuit
Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Les violences conjugales
Femmes étrangères, un accompagnement spécifique

Durée : 1 journée
Coût : 210€

Quelles difficultés et quelles ressources ?

Objectifs et compétences visées :

À l'appui des compétences acquises au niveau 1, donner aux stagiaires des apports théoriques et pratiques sur la question des femmes étrangères victimes de violences conjugales afin d'améliorer leur qualité d'écoute, d'orientation et d'intervention auprès de ce public spécifique.

Public :
Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...

Pré-requis :
Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.

Contenu pédagogique et méthodologie :
À partir de la reprise de quelques concepts développés au niveau 1, la formation sera centrée sur les répercussions et conséquences pour les femmes ayant un statut administratif d'étrangères. Des situations concrètes seront abordées à partir de l'expérience des stagiaires, de vidéos ou de jeux de rôles.

Intervenant.es :
Isabelle CHAVENTON travailleuse sociale à Solidarité Femmes 21
Loïc BARILLOT juriste spécialisé en droit des personnes étrangères

Nombre de participant.es :
14 stagiaires maximum - 7 stagiaires minimum

Avec : CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Côte-d'Or

Solidarité Femmes 21 – Solidarité Femmes 3919 appel anonyme et gratuit
Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Les professionel.les face aux violences conjugales
L'entretien avec une victime

Nouveauté !

Durée : 2 journées
Coût : 420€

Le positionnement de l'intervenant.e

Objectifs et compétences visées :
Lors des rencontres avec les victimes de violences conjugales,

1. Ajuster son positionnement éthique et professionnel
2. Interroger sa pratique et intégrer des outils concrets

Public :
Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...

Pré-requis :
Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.
Avoir suivi la formation *"les enfants au cœur de la tourmente"* est un plus.

Contenu pédagogique et méthodologie :
À partir de quelques concepts développés au niveau 1, la formation comprendra 2 axes :

1. Un axe théorique de compréhension des enjeux existants dans la relation entre les professionnel.les et les victimes de violences conjugales.
2. Un axe pratique et dynamique en lien avec la théorie: exploration et expérimentation d'outils, jeux de rôle, etc.

Intervenant.es :
Elise BURTE psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Valérie CHAVIS éducatrice spécialisée à Solidarité Femmes 21

Nombre de participant.es :
12 stagiaires maximum - 5 stagiaires minimum

Solidarité Femmes 21 | Solidarité Femmes 3919 appel anonyme et gratuit
Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Des violences conjugales
aux violences familiales

Durée : 2 journées
Chgt format : 2 jours !
Coût : 420€

Les enfants au cœur de la tourmente

Objectifs et compétences visées :

1. À l'appui des compétences acquises au niveau 1, donner aux stagiaires des apports théoriques et pratiques sur la question des enfants co-victimes de violences conjugales afin d'améliorer leur qualité d'écoute, d'orientation et d'intervention auprès de ce public spécifique.
2. Repérer, en fonction de l'âge des enfants, les conséquences possibles des violences conjugales et appréhender des modes d'échanges avec eux sur cette thématique conjugale.

Public :
Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...

Pré-requis :
Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.

Contenu pédagogique et méthodologie :
À partir de la reprise de quelques concepts développés au niveau 1, la formation sera centrée sur les répercussions et conséquences pour le développement des enfants co-victimes de violences conjugales. Des situations concrètes seront abordées à partir de l'expérience des stagiaires, de vidéos ou de jeux de rôles.

Intervenant.es :
Blandine CARTAUX psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Valérie CHAVIS éducatrice spécialisée à Solidarité Femmes 21

Nombre de participant.es :
14 stagiaires maximum - 5 stagiaires minimum

Solidarité Femmes 21 | Solidarité Femmes 3919 appel anonyme et gratuit
Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

CALENDRIER 2024

Une logique de progression

Le Niveau 1 est notre formation de "base" en Violences conjugales. Il ouvre la porte des autres formations du catalogue en fonction du désir et des besoins de chaque stagiaire. Le Niveau 1 aborde les concepts, les processus, les enjeux, le positionnement des professionnel.les, le travail en réseau et les notions incontournables à connaître pour tout accompagnement ou prise en charge d'une personne en contexte de violences conjugales. Chaque groupe voit la formation s'adapter à son niveau et à ses attentes, les formateurs et les formatrices vérifient régulièrement les besoins du groupe et s'y adaptent dans le respect du programme.

Niveau 1

Dijon : 4 et 5 mars
Saône et Loire* : 25 et 26 mars
Beaune : 13 et 14 mai
Dijon : 5 et 6 juin
Saône et Loire* : 10 et 11 juin
Saône et Loire* : 16 et 17 septembre
Dijon : 9 et 10 décembre

**Inscriptions auprès de Mme Bonnot DDDFE 71*

Niveau 2

Dijon : 7 et 8 octobre
Dijon : 10 et 11 octobre

Modules complémentaires

Femmes étrangères, un accompagnement spécifique
Dijon : 28 mai
Des violences conjugales aux violences familiales
Dijon : 8 et 9 avril
Les professionnel.les face aux violences conjugales - L'entretien
Dijon : 28 et 29 mars & 19 et 20 septembre

Formations sur mesure possibles, nous consulter pour les contenus et les tarifs.
Pour toute autre demande ou réclamation concernant les formations, merci de nous contacter à cette adresse mail : **sf21-formation@outlook.fr**

Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

EN 2023

8 sessions de niveau 1 :
103 personnes formées au niveau 1

96 %
de satisfaction

2 session de niveau 2 :
27 personnes formées au niveau 2

97 %
de satisfaction

Femmes étrangères, un accompagnement spécifique :
7 personnes formées

100 %
de satisfaction

Les enfants au cœur de la tourmente
27 personnes formées

97 %
de satisfaction

1 intervention à l'école de Gendarmerie

Un partenariat qui perdure avec l'école Nationale de la PJJ

5 interventions à la MPF (Maison de Protection des Familles)

Ils nous ont fait confiance pour sensibiliser ou former leurs étudiant.es ou leurs équipes :

École de sages-femmes de Dijon, IFAS de Beaune, IFAS de Chatillon-sur-Seine, IRFESS-FI Croix-Rouge à Quetigny, IRTESS de Dijon, le Pont à Mâcon (71), ENPJJ, Conseil Départemental de Côte d'Or, Solidarité Femmes 67, PLIE, MPF, SAPSAD PEP BFC, Habitat & Humanisme, l'École des Greffes de Dijon.

Organisme de formation n° 26.21.02221.21 Siret n° 329 118 947 000 46

Bulletin d'inscription - 2024

La certification qualité QUALIOPI a été délivrée au titre de la catégorie de formation suivante: ACTIONS DE FORMATION

Un bulletin par personne et par formation demandée :

Nom : ..... **Prénom :** .....

Profession : .....

Courriel Stagiaire : ..... **@** .....

Employeur : .....

Adresse de Facturation : .....

.....

Courriel Employeur : ..... **@** .....

Tél : ..... / ..... / ..... / ..... **Port :** ..... / ..... / ..... / .....

Titre de la formation demandée : .....

Lieu : ..... **Dates :** .....

Montant :** .....

Dates & lieu de réalisation du niveau 1* : ..... **à** .....

*Obligatoire pour toutes les formations du catalogue
**Les repas ainsi que l'hébergement sont à la charge du stagiaire

Mon employeur désire recevoir une convention de formation : **OUI** / **NON**

Situation de handicap **OUI** / **NON**

Si oui, de quels moyens supplémentaires auriez-vous besoin ?

.....

À réception de votre bulletin d'inscription, vous recevrez une convention de formation si demandée.
Quelques jours avant la formation vous recevrez une convocation précisant les modalités pratiques, le règlement intérieur des formations et le programme.
Une attestation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et nous pourrons adresser une copie des feuilles d'émargement aux employeurs sur demande.

Bon pour acceptation des CGV
Date et signature :

Tampon de la structure :

Conditions Générales de Vente

Désignation
L'association Solidarité Femmes 21, désignée ci après SF21-Formation est reconnue organisme de formation professionnelle depuis 2005 dont le siège social est situé 2 rue des corroyeurs, boîte RR10, 21000 Dijon. SF21-Formation met en place et dispense des formations, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application
Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par SF21-Formation pour son compte propre ou pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de SF21-Formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Devis et attestation
Pour chaque formation, SF21-Formation peut, sur demande, fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de nous retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention manuscrite, "bon pour accord". Une attestation de présence est fournie à l'issue des formations.

Prix et modalités de paiement
Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge
Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences agréé (OPCO), il est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où SF21-Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de cette dernière sera facturée au client.
Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation ;
L'annulation d'une participation à une formation est possible à condition de le faire au moins 3 semaines avant le début de celle-ci. En cas d'annulation, passé ce délai, le client est tenu de payer la totalité du coût de la formation.

Programme des formations
Si ils ou elles le jugent nécessaire, les intervenant.es pourront modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participant.es. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur
Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, papier, numérique, électronique..., sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de SF21-Formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations ou autre communication.

Informatique et liberté
Les informations à caractère personnel communiquées par le client à SF21-Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clients pour des prospections commerciales. Suivant la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès de rectification et d'opposition de ces données personnelles le concernant.

Solidarité Femmes Fédération Nationale | 3919 APPEL ANONYME ET GRATUIT

Le 3919

VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnel.les concerné.es.

Appel anonyme et gratuit 7 j/7 et 24h/24
L'appel à ce n° n'apparaît pas sur les factures de téléphone.

La ligne "Violences Femmes Infos" créée en 1992 par la Fédération Nationale Solidarité Femmes est devenue 3919 en 2007, puis n° national de référence pour toutes les violences faites aux femmes en 2014 (violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences sexistes au travail, harcèlement...).

Cette ligne garantit une écoute, une information et en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement, de mise en sécurité et auprès des associations partenaires spécialisées: L'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail, l'association Femmes Solidaires, l'association Voix de Femmes, la Fédération Nationale d'Information des Droits des Femmes et des Familles, le Collectif Féministe Contre le Viol, la Fédération Nationale du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants et le Mouvement Français pour le Planning Familial.

Nos partenaires pour la formation

Solidarité Femmes | 3919 appel anonyme et gratuit

Solidarité Femmes 21

ALLOCATIONS FAMILIALES

DIJON métropole

Dijon

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

OP+ION UNE ALTERNATIVE À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE

CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Côte-d'Or

Nous retrouver, nous suivre, & nous soutenir :

Solidarité Femmes 21

03 80 67 17 89
solidaritefemmes21@outlook.fr
sf21-formation@outlook.fr
www.solidaritefemmes21.fr

Solidarité Femmes 21
Maison des associations
Boite RR10
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon

Impression ICO Dijon - ne pas jeter sur la voie publique